



Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup tenue le 27 avril 2015, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, situé au 10, rue du Saint-Rosaire.

Sont présents

Monsieur	Gilles Couture, maire
Mesdames	Manon Belzile, conseillère Marie-Hélène Caron, conseillère Mélanie Leblond, conseillère
Messieurs	Claude Boucher, conseiller Marco Morin, conseiller Bertrand Thériault, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Est aussi présente : Madame Sylvie Samson, directrice générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par un mot de bienvenue de monsieur Gilles Couture, maire. Une bienvenue particulière est adressée à monsieur Jacques Moreau, comptable et vérificateur des états financiers de la municipalité. Madame Sylvie Samson, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2015-04-097

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

Que l'ordre du jour soit adopté tel quel :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 avril 2015
 - 3.2 Dépôt du rapport financier 2014 et du rapport du vérificateur
 - 3.3 Appropriation de surplus - Ordures, eau, égouts et assainissement des eaux
4. Période de questions
5. Clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2015-04-098

3.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 13 AVRIL 2015

Il est proposé par Mme Manon Belzile
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 avril 2015 soit adopté en sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



3.2. **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2014 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Madame Sylvie Samson, directrice générale, dépose les états financiers et le rapport du vérificateur de la municipalité pour l'année 2014.

Monsieur Jacques Moreau de la firme Mallette, présente ceux-ci aux membres du Conseil municipal.

2015-04-099

3.3. **APPROPRIATION DE SURPLUS - ORDURES, EAU, ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT DES EAUX**

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

1. Que suite aux résultats de l'année financière 2014, d'approprier un montant de 52 465.48 \$ du surplus non affecté (59.11000.000) pour créditer le surplus affecté "Réseaux aqueduc" (59.13101.000), et un montant de 11 081.92 \$ du surplus non affecté (59.11000.000) pour créditer le surplus affecté "Égouts et assainissement des eaux usées" (59.13102.000).
2. La vidange des fosses septiques ayant débuté en 2014, mais taxée seulement à compter de 2015, un montant de 17 831.96 \$ est dû au surplus non affecté (59.11000.000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond aux différentes questions posées par les personnes présentes.

2015-04-100

5. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 20 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par monsieur Claude Boucher conseiller.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

En signant le procès-verbal, le maire, monsieur Gilles Couture est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.


Gilles Couture
maire


Sylvie Samson
directrice générale